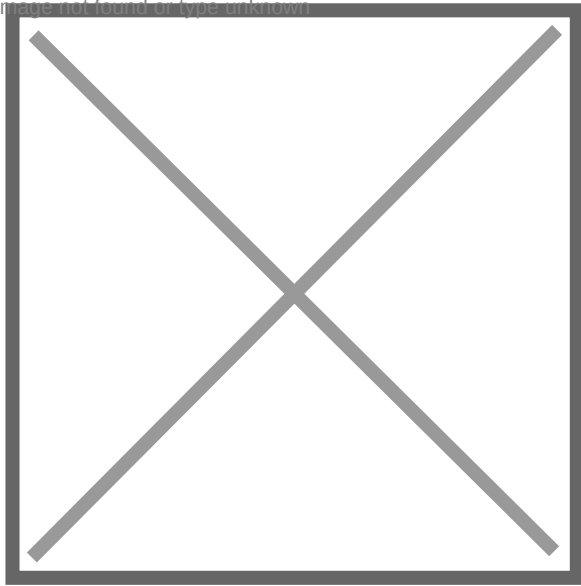


Image not found or type unknown



Renseignement succession et usufruit

Par **moi**, le **28/02/2011 à 18:22**

Bonjour,avec mon concubin nous pensont acheter une maison ,lui est divorcé et a deux enfants qui vivent avec leurs mere ,moi je n es jamais été mariée mais j ai deux enfants d une précédente union don l un vit avec son papa . nous avont eu ensemble une petite fille ,si lun deux nous deux venait a decédé que se passerait il pour celui qui reste et ensuite a qui reviendrait notre maison rnp ar avance merci de me repondre

Par **mimi493**, le **28/02/2011 à 18:54**

[citation]si lun deux nous deux venait a decédé que se passerait il pour celui qui reste[/citation]rndes emmerdes. Commencez par vous mariez avant d'acheter en réfléchissant bien au contrat de mariage

Par **amajuris**, le **28/02/2011 à 19:04**

bjr,rnavant de prendre une décision, vous pouvez consulter les sites juridiques ou viennent s'épancher tous concubins ayant acquis un bien immobilier ensemble et qui se séparent avec en plus dans votre cas chacun des enfants d'un premier lit. rnjuridiquement 2 concubins sont 2 étrangers avec ses conséquences.rnconsultez un notaire avant toute décision (et prenez chacun une assistance juridique)rn"cdtrnrn" quand on aime on ne compte pas; quand on n'aime plus on commence à compter".